

Chine

Pièce justificative exigée (délivrée/certifiée par un médecin ou une autorité sanitaire)	Restrictions (qualitatives et/ou quantitatives)	Autorité nationale compétente (à contacter pour plus de renseignements)
a) Ordonnance médicale valide <input checked="" type="checkbox"/>	Jours / Quantités/Doses	Nom : Département de surveillance des drogues Administration nationale des produits médicaux République populaire de Chine Adresse : 1 Beiluyuan, Beijing 100037 République populaire de Chine Tel. : +86 10 88331078 Fax. : +86 10 68336683 e-mail : yaojianguansichu@nmpa.gov.cn
b) Certificat médical approuvé par les autorités sanitaires du pays de résidence <input type="checkbox"/>	Stupéfiants <input type="text"/>	
c) Certificat délivré par les autorités sanitaires du pays de destination <input type="checkbox"/>	Substances psychotropes <input type="text"/>	
d) Présentation de l'original de l'ordonnance au service des douanes du pays de destination <input type="checkbox"/>		
e) Autres types de justificatif ; si oui, veuillez indiquer <input type="checkbox"/>	Liste de substances interdites ; si oui, veuillez préciser :	